



TREDION FLASH INFOS

OCTOBRE 2016

A DECOUVRIR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE SUR TREDION.FR...A DECOUVRIR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE

CALENDRIER

Du 08 nov. au 02 Déc.	Exposition « Image Nolf-féenne » à la médiathèque
Dim. 20 novembre	Vide grenier Animens Trédion - Salle des sports
Dim. 20 novembre	Concours de belote (Amicale des Retraités)- Salle Multi-activités
Sam. 26 novembre	Marché de Noël APEL-Ecole
Sam. 26 novembre	Repas du C.C.A.S
Sam. 03 décembre	Journée du Téléthon - Salle Multi-activités
Sam. 10 décembre	Arbre de Noël de l'école St Martin- Salle des sports

POUR VOS TAILLES DE HAIES ET VOS BRANCHAGES, FAITES LE CHOIX DU BROYAGE !

Depuis mai, Vannes agglo propose aux usagers de son territoire un service de broyage de déchets verts. Non seulement cela permet de réduire les déchets à la source et les déplacements en déchèterie, mais cette pratique représente également un atout pour le jardinage (paillage ou compost pour vos plantations). Deux types de services sont proposés : un service de broyage sur l'espace public (gratuit) et un à domicile (33€/h TTC). Inscriptions et informations : **Pôle déchets au 02 97 68 33 81** ou par mail à dechets@vannesagglo.fr. Formulaire d'inscription sur www.vannesagglo.fr. **Date de La prochaine opération sur l'espace public (lieu précis indiqué lors de l'inscription) :**



ELVEN, le samedi 22 octobre de 9 h 00 à 12 h 00



ENVIE D'ACQUERIR UN VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE ? VANNES AGGLO VOUS AIDE A L'ACHAT

Vannes agglo encourage la pratique du vélo sur son territoire en aidant les particuliers à l'achat de vélo à assistance électrique (VAE). Réservée aux habitants des 23 communes du territoire, cette aide, attribuée sous conditions de ressources, s'élève à 25 % du coût du VAE, plafonnés en fonction du quotient familial. Considéré comme une véritable alternative à l'automobile, le VAE permet de réduire la pollution, de faire de l'exercice mais aussi des économies. Il est de plus en plus utilisé pour les trajets domicile/travail et autres déplacements de la vie courante.

Renseignements pour faire une demande de subvention : Service déplacements de Vannes agglo : 02 97 68 26 76 ou www.vannesagglo.fr > rubrique Mobilité

DECLARATION DES RUCHERS 2016

Il est indispensable de continuer à déclarer régulièrement les ruchers pour une surveillance sanitaire efficace. Ceci est obligatoire chaque année.

Nouvelles modalités de déclaration de ruches à compter du 1er septembre 2016

Tous les apiculteurs doivent réaliser chaque année leur déclaration annuelle entre le 1er septembre et le 31 décembre. La déclaration de ruches est à réaliser en ligne sur le site MesDémarches (<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>). Cette nouvelle procédure simplifiée (pas de mot de passe ni login) remplace Télérucher et permet l'obtention d'un récépissé de façon immédiate. Cette procédure permet également aux nouveaux apiculteurs d'obtenir leur numéro d'apiculteur (NAPI).

Pour les prochaines campagnes, il sera possible d'utiliser le Cerfa papier 13995*04 à compléter, signer et à envoyer à l'adresse : DGAL-Déclaration de ruches, 251 rue de Vaugirard, 75732 Paris cedex 15.

DÉCLAREZ VOS RUCHES

DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2016

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- CONNÂTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTÉL APICOLE
- AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES
- MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

NOUVEAU

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

TREDION

Salle Victor Tual
de 9h à 19h
ENTRÉE GRATUITE

Dimanche
20
Novembre 2016

VIDE GRENIER



à compléter
à 14 heures

Restauration
et buvette sur place

Renseignements et inscriptions
au 02 97 68 26 76
L'outil internet est disponible sur www.vannesagglo.fr

TREDION

Journée du Téléthon

**Samedi 03 décembre à
la salle Multi-activités**

**TELETHON
2016**





DIVAGATION DES CHIENS ET DES CHATS

Nous rappelons qu'il est demandé aux propriétaires de chiens et de chats d'empêcher l'errance de leurs animaux par tout moyen en leur possession. A défaut, les services de la mairie prendront les mesures nécessaires et les dépenses ainsi générées seront à la charge du propriétaire ou du gardien.



PERMANENCES DE L'ASSISTANTE SOCIALE EN MAIRIE

Mme PHILLIPE reçoit à la mairie les après-midis suivants, **uniquement sur rendez-vous** (Contact : 02.97.69.51.74) :

**Mardi 25 octobre,
Mardi 15 novembre,
Mardi 29 novembre et
Mardi 13 décembre**



Le LAEP vous accueillera à la salle multi-activités, place St Christophe,

**Le samedi 15 octobre,
le jeudi 26 novembre et
le jeudi 19 janvier 2017
de 9h15 à 11h15.**

Renseignements : 02 97 53 04 31



Prochains ateliers sur la commune – Salle Multi-activités - Place St Christophe

de 9h30 à 11h30 :
**Jeudi 27 octobre,
Jeudi 17 novembre,
Jeudi 01 décembre**



RENOVATION ENERGETIQUE : RETROUVEZ L'OPERATION RENOV'EE AU SALON DE L'HABITAT

Optimiser les performances énergétiques, faire des économies, gagner en confort thermique, ... L'opération Rénov'ÉE de Vannes agglo offre des solutions et des aides pour les travaux d'économie d'énergie. Elle accompagne les propriétaires de façon gratuite et indépendante pour les conseiller, les mettre en relation avec des entreprises du bâtiment accréditées et trouver des aides financières pour mener à bien leurs travaux.

Du 19 au 21 novembre prochain, l'opération Rénov'ÉE sera présente au salon de l'habitat au Chorus de Vannes de 10h à 19h. Une conseillère informera les visiteurs sur la démarche de ce dispositif, les aides disponibles et les modalités d'obtention.

Plus de renseignements : www.operation-renovee.fr ou **02 97 60 42 55**.
dechets@vannesagglo.fr.

SENIOR, RESTEZ MOBILES !

Les seniors sont de plus en plus mobiles : impliqués dans le milieu associatif, grands-parents à plein temps, ils sont dynamiques et utilisent jusqu'à un âge avancé, leurs véhicules.



Afin d'accompagner ce public aux évolutions de la circulation routière et aux difficultés qu'engendre le vieillissement, une opération a été menée auprès des auto-écoles volontaires du département.

Signataires d'une charte, ces auto-écoles ont suivi une formation qui leur permettra de proposer des cours de recyclage spécialement adaptés au public des seniors. Si vous êtes intéressés, vous pouvez prendre contact avec les auto-écoles partenaires de cette initiative : **NEO MOBILITE ASSOCIATION BRANCHET** Dany 16 avenue de la Résistance - 56250 ELVEN ou

CONDUITE CHRISTINE FLAGES Philippe 6, rue du Pilon - 56230 QUESTEMBERG
Tél : **02 97 26 69 05**



ELECTIONS INFORMATION AUX NOUVEAUX HABITANTS

Afin de pouvoir voter aux prochaines élections en 2017 (élection présidentielle : les dimanche 23 avril et 7 mai 2017, élections législatives : les dimanches 11 et 18 juin 2017), les nouveaux habitants sont invités à s'inscrire sur la liste électorale de la commune.

Pour s'inscrire, vous devez vous munir d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire uniquement s'il est accompagné d'un justificatif de nationalité) et d'un justificatif de domicile (facture d'électricité, téléphone fixe, eau...) datant de moins de 3 mois.
RAPPEL : pour être admis à voter, nous vous rappelons que vous devez présenter obligatoirement une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport en cours de validité, permis de conduire ou de chasser, carte vitale avec photo...). Pensez à vérifier vos titres d'identité.



AIDES AUX TRANSPORTS SCOLAIRES DES ELEVES INTERNES

BÉNÉFICIAIRES : Élèves morbihannais internes (ou internes externes), de la 6^{ème} au baccalauréat

CONDITIONS : Le représentant de l'élève doit être domicilié dans le département du Morbihan. L'élève doit être interne ou interne externé (chambre en ville), scolarisé dans un établissement de l'enseignement secondaire public ou privé sous contrat d'association avec l'état (collège, lycée jusqu'au baccalauréat) ; L'élève, s'il est scolarisé dans le Morbihan, doit utiliser les transports collectifs (en cas d'utilisation d'un véhicule particulier, l'aide ne pourra être accordée qu'en justifiant de l'absence de transport adapté à proximité).

OU S'ADRESSER : Demande à renseigner directement en ligne avant le **31 décembre 2016** sur le site internet du département : www.morbihan.fr/aides

LE RIPAM

Le RIPAM propose aux assistantes maternelles diverses activités pour la fin d'année 2016 :

- Une **séance bébé gym** est prévue tous les deux mois, la prochaine aura lieu le **lundi 17 octobre** au dojo du complexe sportif Tournesol à **Saint-Nolff**.



. Une nouveauté, une séance de yoga des tous petits est proposée pour apprendre à se détendre après l'effort.

- **Des conférences** pour les assistantes maternelles. La prochaine, sera organisée avec le Ripam de Theix. Elle aura lieu le **mardi 18 octobre à 20h00** à la salle du conseil municipal de la **mairie de Theix-Noyal** sur le thème de **l'acquisition de la propreté**, et sera animée par le **Docteur Dominique Lardière** de l'association Pikler Loczy (**sur inscription**).
- Une **formation** sur trois soirées est proposée aux assistantes maternelles qui le souhaitent pour apprendre à **fabriquer un livre Pop Up** avec **Sylvie Amouroux**, artiste de Saint-Nolff. Ces soirées auront lieu les 7 et 14 novembre prochain.

le Ripam fait appel à une compagnie pour nous proposer un **spectacle**, juste avant les vacances de Noël. Cette année, c'est la **Compagnie Gazibul**, de Saint-Brieuc, qui viendra les **13 et 14 décembre au matin** nous présenter leur spectacle « **La Maison-Rêve** » à la **salle du carré des arts** à

ETAT CIVIL

Du 1er juillet au 30 septembre 2016

Naissances

LE BOULLEC Lou
PALAYER Taïs
THOMAS Ryan
TRIBALLIER GORET Hugo
BOUET Anaëlle
ARCHAMBAUD Iris
THOMAZIC Hugo

Mariages

ADELIS Olivier et LONGÉ Lydie
NICOLAS Benoît et BAUCHER Nathanaëlle

Décès

ROHO épouse LE CHÊNE Gisèle
LE BLANC Jean
DUCLOS épouse GUÉHO Suzanne
FAVARD Georges
MANY épouse DARY Marie
HERVET Jean-Pol
COPIN épouse BCEUF Josselyne

DECLARATIONS PREALABLES ACCORDEES DE JUILLET à SEPTEMBRE 2016

NOMS- PRENOMS	ADRESSES	OBJET
THOMAZIC Julien	Rue du vieux Rodouer	Clôture
QUENET Gervais	Place du Com- merce	Ravalement
COMMUNE DE TREDION	Rue du Châ- teau	ITE + Change- ment des me- nuiseries
MAUGAN Yannick	Le Grand Vil- leneuve	Panneaux Photovol- taïques
DESNO Alexandre	Le Lety	Division fon- cière

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDES DE JUILLET à SEPTEMBRE 2016

NOMS- PRENOMS	ADRESSES	OBJET
CAVILLE Alain	Chemin du Lerman	Aménage- ment de
DESPIERRES	Kergras	Maison indivi-
MARCUK	Impasse Ty Rodouer	Maison Indivi- duelle
ARNOULT Steven	Le Lety	Maison indivi- duelle



APEL DE L'ECOLE SAINT MARTIN

L'APEL de l'école Saint Martin de Trédion organise une **collecte de papier** dans le but de financer des activités pour les enfants de l'école. Nous vous invitons donc à venir nous déposer vos journaux, prospectus et autres dans le local se situant près du cimetière le **samedi 19 novembre de 10 h à 12 h**.

Venez nombreux !

Pour plus d'infos vous pouvez contacter l'équipe de l'APEL au **06.78.09.18.14** ou au **06.60.95.30.74**.



LE POINT ACCUEIL JEUNE

Il s'adresse :

- Aux jeunes de 12 à 25 ans, rencontrant des difficultés : mal-être, problèmes de scolarité ou d'insertion, vie familiale, conduites à risques

- Aux familles confrontées à des difficultés avec leurs enfants

Le PAEJ vous accueille à **Elven, le lundi de 16h à 18h, sur rendez-vous**, dans la **Maison des Jeunes, 1 rue de la Passion**.

D'autres accueils existent à Vannes, Grand-Champ, Questembert.

Pour prendre contact avec la coordinatrice du PAEJ : **06 48 60 62 40** ou **contact@paej-paysdevannes.fr**.

L'accueil est anonyme, confidentiel et gratuit.



AVIS DE RECHERCHE

Michèle LAROSE invite tout artiste, travaillant sur tout support, à se faire connaître pour venir exposer ses œuvres à la médiathèque de Trédion. Vous pouvez la contacter au **06.03.20.66.01**



Un cours de **YOGA** est assuré à Trédion

Les **mercredis de 18h30 à 20h**

Par l'association **Dhyanasana**.

Pour tout renseignement téléphoner au **06.73.75.55.32**

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AOUT 2016

RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE

Renouvellement de la ligne de trésorerie d'un montant de 300 000 € auprès du Crédit agricole du Morbihan pour une durée d'un an renouvelable.

CONTRAT ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI

Recrutement d'un C.A.E. pour les fonctions d'agent des services techniques à raison de 20 heures / semaine pour une durée de 1 an à compter de mi-septembre 2016 (poste polyvalent nettoyage des locaux + diverses missions services techniques / camping ou autres avec annualisation du temps de travail).

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2016

CHARTRE ENTRETIEN DES ESPACES COMMUNAUX – GRAND BASSIN DE L'OUST

Suite à l'évolution des réglementations, une mise à jour de la charte d'entretien des espaces communaux a été réalisée. Approbation de la nouvelle charte.

AMENAGEMENT DE SECURITE DE LA RD1

Ce projet date d'une dizaine d'années et n'avait pas pu aboutir du fait de contraintes techniques. Le Conseil municipal décide de relancer le projet d'aménagement de la RD 1 et d'inclure la place du 19 Mars 1962.

POSE DE BUSES

Les demandes de busage de fossé sont soumises à autorisation de voirie. Les demandeurs sont tenus d'assurer l'entretien des accès, le revêtement ainsi que la pose et la fourniture de matériaux. Les agents du service technique peuvent réaliser les travaux de busage sur demande aux frais du demandeur. Les buses posées ont une longueur de 6 m et un diamètre 300. Le tarif par buse posée comprenant la fourniture de la buse, le gravier et la main-d'œuvre est fixé à 310€.

TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES - ECOLE PUBLIQUE DESCARTES ELVEN

La commune d'Elven a adressé un courrier à la commune de TREDION pour participer financièrement aux TAPs de l'école publique. Le montant demandé est le coût restant à charge à la commune d'Elven pour les élèves trédionnais de l'école publique Descartes, soit un montant de 1 834.88€. Le conseil municipal décide de maintenir sa décision, rendue le 24 juin dernier, de ne pas participer financièrement au TAPs, la commune d'ELVEN percevant de l'Etat une dotation « bourg centre », pour maintenir un niveau de services suffisant.

DEMANDE ENTREPRISE SOLEO – SURFACE SUPPLEMENTAIRE ESPACE COMMUNAL D'ACTIVITES

Le conseil municipal donne un avis favorable à la demande de Monsieur HENON (SOLEO) pour la location d'un local d'une surface supplémentaire d'environ 140m² dans l'espace communal d'activités rue du Calvaire/rue Abbé coedelo.

REPARTITION DES SIEGES NOUVELLE ASSEMBLEE COMMUNAUTAIRE

La fusion des intercommunalités du Loc'h, de la Presqu'île de Rhuy et de Vannes agglomération, en application de l'article 35 de la loi NOTRe, entraîne obligatoirement une nouvelle répartition des sièges attribués aux communes. Le COPIL fusion a proposé, à la majorité, de retenir la répartition à 90 sièges dans la future assemblée. C'est cette répartition avec accord local qui a été proposé aux conseils municipaux des 34 communes membres d'approuver. Le conseil Municipal approuve la proposition **avec accord local**.

Nom de la commune	Population municipale (2015)	Nombre actuel de sièges	Nombre de sièges NOUVEL EPCI sans accord local	Nombre de sièges NOUVEL EPCI avec accord local
Vannes	53032	24	24	27
Saint-Avé	10728	4	4	5
Séné	8821	3	4	4
Theix-Noyalo	7726	4	3	4
Sarzeau	7756	10	3	4
Ploeren	6284	2	2	3
Elven	5609	2	2	3
Arradon	5514	2	2	3
Grand-Champ	5165	11	2	3
Plescop	5369	2	2	3
Baden	4346	2	1	2
Surzur	4078	2	1	2
Saint-Nolff	3665	2	1	2
Sulniac	3382	2	1	2
Monterblanc	3242	2	1	2
Plougoumen	2473	1	1	2
Colpo	2265	4	1	2
Meucon	2258	1	1	1
Le Bono	2111	1	1	1
Arzon	2108	6	1	1
Tréfléan	2105	1	1	1
Plaudren	1755	3	1	1
Saint-Gildas-de-Rhuys	1685	4	1	1
Locqueltas	1646	3	1	1
Locmaria-Grand-Champ	1550	3	1	1
La Trinité-Surzur	1142	1	1	1
Brandivy	1266	3	1	1
Le-Tour-du-Parc	1197	3	1	1
Trédion	1195	1	1	1
Larmor-Baden	907	1	1	1
Saint-Armel	879	3	1	1
Le Hézo	759	1	1	1
Ile-aux-Moines	611	1	1	1
Ile d'Arz	249	1	1	1
Total	162878		72	90